

Le rationalisme a été vu à l'œuvre, il a eu ses coudées franches : qu'a-t-il fait, en 89 et 93, en 71; en Italie, en Prusse ?

La raison humaine ne suffit donc pas : terminons ces remarques en fixant quelques points qui peuvent servir de limites à ses prétentions.

Contre les prop. III. IV et V : "la raison humaine n'est pas indépendante, et la foi peut lui être commandée par Dieu ; cette foi se distingue de la science naturelle de Dieu et des choses naturelles... et la vérité révélée doit être crue à cause de l'autorité de Dieu ; il peut se faire, et il convient, que l'homme soit instruit par la révélation divine sur Dieu et sur le culte qui doit lui être rendu, et l'homme peut être divinement élevé à une connaissance et à une perfection qui dépassent sa nature ; mais ni il ne peut ni il ne doit arriver de lui-même à la possession de toute vérité et de tout bien par le progrès continu."

Tous ces points sont des articles de foi, définis par le concile du Vatican. Voyez la constitution dogmatique, de Fide catholica. Session III.

Il est un fait qui militera toujours victorieusement contre les attaques présomptueuses du rationalisme. Comment peut-il se figurer que la révélation divine soit imparfaite (Prop. V) et que "toutes les vérités de la religion découlent de la force native de la raison humaine," (Prop. IV) lorsque l'histoire enseigne qu'en dehors de la révélation il n'y a "qu'une tatonnements et le plus souvent erreurs, sur les questions les plus fondamentales ; et qu'aujourd'hui encore, le rationalisme n'a pas fait d'autres pro-

grès que de nier, et par ses négations, de conduire l'homme dans l'étable où le Christ l'avait trouvé et d'où il l'élevait à de si hautes destinées !

2. La raison humaine, obligée de se soumettre à l'autorité divine dans l'ordre surnaturel, est encore tenue de s'incliner et de croire même lorsqu'il s'agit de vérités naturelles.

"Est-il nécessaire, se demande St. Thomas, d'avoir la foi sur des vérités qui peuvent être démontrées par la raison naturelle ? 2. 2 Q. 11. a. 4.

Le Concile du Vatican nous dit, en effet, et le pape avait déjà exigé de certains publicistes catholiques qu'ils l'admissent, "que Dieu principe et fin de toutes choses, peut être certainement connu par les lumières naturelles de la raison humaine, au moyen des choses créées" Const. de Fide Cath. Ca. II

Il y a bien d'autres vérités. "des choses divines, dit le Concile, qui ne sont pas de soi inaccessibles à la raison humaine." ibid.

St. Thomas répond que la raison doit être instruite par la révélation touchant cette classe de vérités. Non pas que la révélation soit absolument nécessaire pour ces vérités, puisqu'on les suppose naturelles et que l'esprit humain n'a pas perdu, par le péché, toutes ses forces ; "mais, dit St. Thomas, cette foi est nécessaire pour que les hommes acquièrent plus tôt, plus communément et plus sûrement, la connaissance de ces vérités."

Les errements des philosophes payens ; les doctrines monstrueuses enseignées par les modernes qui ont secoué le joug de la foi ; voilà des faits qui suffi-

raient au besoin pour démontrer la thèse du docteur catholique.

3. Le philosophe doit encore incliner sa raison et, dans ses recherches scientifiques, respecter les bornes fixées par la révélation. Le géologue, l'astronome et le biologiste, ont devant eux de vastes champs à explorer ; mais il ne leur est pas permis de s'arrêter à aucune conclusion qui entraînerait la négation d'un dogme révélé ; car le Concile du Vatican enseigne qu'il "ne peut jamais y avoir de véritable désaccord entre la foi et la raison ; car c'est le même Dieu qui révèle les mystères et communique la foi, qui a répandu dans l'esprit humain la lumière de la raison, et Dieu ne peut se nier lui-même ; le vrai ne contredira jamais le vrai

Il est absurde de dire avec la Prop VI, "que la foi du Christ est en opposition avec la raison humaine." à moins de nier la divinité du Christ. Le Dieu incarné, ou Jésus-Christ, l'auteur et de la raison humaine et de la loi évangélique. Au reste nous aurons plus tard à nous occuper plus spécialement des rapports entre la philosophie et la théologie.

1874—75

Les journaux ont assez l'usage de dresser le bilan de l'année qui vient de finir. Le Collégien pouvait sans doute se conformer à cet usage respectable ; mais il n'en sent point la nécessité : ses lecteurs sont pour la plupart mieux au courant que lui des événements qui ont marqué l'an de grâce mil huit cent soixante quatorze.

Ils savent tous que cette année a été stérile en événements qui puissent consoler le catholique et le patriote. Le catholique ne peut que s'affliger quand il jette un regard en arrière sur les douze